

Madame, Monsieur,

Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2018 sont à remplir et à rendre dès à présent.

**Conditions d'admission :**

Dans toutes les classes, les enfants sont admis et répartis en fonction des places disponibles :

L'école française de Bata est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale française.

Maternelle : enfants nés de 2013 à 2016

- Les enfants ne peuvent fréquenter la maternelle qu'à partir de 2 ans.
- Les enfants doivent être propres (ne portent pas de couche en journée).

Élémentaire : du CP au CM2

- Les élèves doivent être francophones.
- Si les élèves n'ont pas fréquenté une école française homologuée, l'école se réserve le droit de faire passer un test de langue dont les résultats conditionneront l'admission.

Collège :

- La scolarité au collège se fait avec l'appui du CNED (Centre national d'enseignement à distance).
- L'école procède à l'inscription et assure le suivi pédagogique et administratif de l'élève.
- Les élèves ne provenant pas d'une école française homologuée par le ministère de l'Éducation nationale devront passer un test de niveau. Les dossiers d'inscription devront être validés par le conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France.
- Les frais d'inscription au CNED sont à la charge des familles et doivent être payés pour le 15 juin 2018, au plus tard.

Le dossier d'inscription doit être rempli le plus précisément possible et retourné pour le 29 juin 2018, au plus tard.

Afin de valider l'inscription, le règlement du 1<sup>er</sup> trimestre doit être effectué pour 20-07-2018, au plus tard.

**Pièces justificatives à joindre au dossier :**

- Le certificat de vaccination à jour (ou la copie du carnet de santé)
- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, acte de naissance)

- Une photo d'identité
- Le dossier scolaire (bulletin de notes, livret de compétences, décision d'orientation, etc.)

#### **Frais de scolarité :**

Les frais de scolarité sont à régler en trois versements.

Pour toute inscription, le règlement d'un trimestre d'avance est demandé.

- Tarif annuel unique, de la maternelle au collège : 4 000 000 F CFA

Trimestre 1 : période de septembre à décembre (1 600 000 F CFA). A payer avant le 20-07-2018.

Trimestre 2 : période de janvier à mars (1 600 000 F CFA). A payer avant le 14-12-2018.

Trimestre 3 : période d'avril à juin (800 000 F CFA). A payer avant le 29-03-2019.

Frais complémentaires d'inscription pour les élèves de collège (à payer pour le 15 juin 2018, au plus tard) : tarif CNED 2018-2019 : 657 000 F CFA

- Réduction tarifaire accordée aux particuliers : 5 % de réduction par enfant, à partir du deuxième enfant. La réduction ne sera pas appliquée en cas de retard de paiement.

Fournitures scolaires :

Les fournitures scolaires de rentrée sont commandées par l'école et sont à la charge des parents.

Le montant de ces fournitures sera ajouté à la facture du 1<sup>er</sup> trimestre.

Les familles MLF et SOGEA SATOM s'acquitteront du montant des fournitures scolaires avec le retour du (des) dossier(s) d'inscription de leur(s) enfant(s).

Maternelle : **20 000 F CFA** - élémentaire : **30 000 F CFA** - collège : **40 000 F CFA**

Les enseignants vous remercient de respecter la date de rentrée scolaire qui aura lieu le **lundi 3 septembre 2018**.

Afin de maîtriser les effectifs, le cas échéant, des listes d'attente seront créées sur certains niveaux.

Tout ancien élève n'ayant pas repris l'école au 18 septembre et dont l'inscription n'a pas été validée par le paiement du 1<sup>er</sup> trimestre, sera rayé de la liste de la classe et la place sera accordée à un nouvel élève de la liste d'attente.